

Département de l'ARIEGE

Commune de FREYCHENET 09300

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT et le Deux du mois de Juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Freychenet, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MOREREAU, Maire.

Présents : Mme Dessandier Elise, Mme Ferté Bénédicte, Mme Maury Josette, Mme Palosse Annick, Mr Lacaze Jean-Pierre, Mr Moréreau Michel.

Absent : Mr Garcia Olivier

Secrétaire de séance : Mme Ferté Bénédicte.

Objet : DESIGNATION DU REPRESENTANT DU SDE09 – N° 11/2020

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Départemental de des Collectivités Électrifiées de l'Ariège

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune auprès du SDE09 ;

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Le dépouillement du vote du 1^{er} tour du scrutin a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 6

À déduire : 0

Nombre de suffrages exprimés : 6

Majorité absolue : 4

- Mr **LACAZE Jean-Pierre** ayant obtenu la majorité absolue avec six voix, a été proclamé délégué Titulaire.

La déléguée suppléante désignée est *Mme FERTE Bénédicte*

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que dessus
Tous les conseillers présents ont signé au registre

Le Maire
Moréreau Michel

M. Moréreau

